



CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE
MONTAUBAN
RUE DU DR ALIBERT BP 765
82013 MONTAUBAN CEDEX

RECEPISSE DE DECLARATION N° 329918
CONCERNANT UN TRAITEMENT AUTOMATISE D'INFORMATIONS NOMINATIVES

CONFORMEMENT A LA LOI DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE,
AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES,

CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE MONTAUBAN
RUE DU DR ALIBERT BP 765
82013 MONTAUBAN CEDEX

A EFFECTUE, AUPRES DE LA COMMISSION NATIONALE DE L'INFORMATIQUE ET
DES LIBERTES, UNE DECLARATION SIMPLIFIEE DE CONFORMITE A LA NORME
14 CONCERNANT UN TRAITEMENT INFORMATISE D'INFORMATIONS NOMINATIVES
DONT LA FINALITE PRINCIPALE EST :

GESTION FOURNISSEURS

CETTE DECLARATION A ETE ENREGISTREE SOUS LE NUMERO 329918

LE DECLARANT PEUT METTRE EN OEUVRE LE TRAITEMENT SUS-MENTIONNE DES
RECEPTION DU PRESENT RECEPISSE QUI NE L'EXONERE D'AUCUNE DE
SES RESPONSABILITES

~~RECEPISSE~~
JACQUES FAUVET
Président

PARIS, LE 15 DEC 1993
PAR DELEGATION DE LA COMMISSION,
LE PRESIDENT OU LE VICE PRESIDENT DELEGUE